

# AUTORISATION DU DIRECTEUR d'ECOLE

(document interne à l'école)

Nom de l'école : .....année scolaire : .....

Nom du Directeur : .....

<input type="checkbox"/> <b>Intervenant extérieur PONCTUEL</b> <i>Jusqu'à 3 interventions dans l'école, toutes activités confondues</i>	<input type="checkbox"/> <b>Intervenant extérieur REGULIER</b> <i>Au delà de 3 interventions dans l'école toutes activités confondues</i>
<input type="checkbox"/> Arts visuels <input type="checkbox"/> Code la Route <input type="checkbox"/> Education musicale <input type="checkbox"/> EPS (encadrement non renforcé) <input type="checkbox"/> Informatique <input type="checkbox"/> Jeux mathématiques <input type="checkbox"/> Autre activité	<input type="checkbox"/> Code la Route <input type="checkbox"/> Informatique <input type="checkbox"/> Jeux mathématiques <input type="checkbox"/> Langue et culture régionales <input type="checkbox"/> Langue étrangère <input type="checkbox"/> Lecture – B.C.D <input type="checkbox"/> Patrimoine <input type="checkbox"/> Sciences <input type="checkbox"/> Sécurité Prévention <input type="checkbox"/> Autre activité
Pour EPS à encadrement renforcé, l'autorisation apparait dans la demande d'agrément	Pour EPS, arts visuels et éducation musicale, l'autorisation apparait dans la demande d'agrément

Nom du maître demandeur : .....Classe.....

Je souhaite la participation de .....

né(e) le ..... demeurant .....

dans le cadre de l'activité suivante : .....

Cette activité aura lieu (préciser jour et heure) .....

Son rôle sera le suivant : .....

.....

.....

J'ai bien pris connaissance de la circulaire du 3 juillet 1992 précisant les rôles respectifs de l'enseignant et de l'intervenant extérieur, ainsi que la mise en oeuvre des responsabilités respectives de chacun.

Date et signature :

Décision du directeur :

La personne désignée ci-dessus est autorisée à intervenir :  
Conformément aux modalités décrites par l'enseignant sous réserve que ce dernier ait présenté à l'intervenant le cadre pédagogique et lui ait précisé son rôle exact dans le respect de la circulaire du 3 juillet 1992.

La personne désignée ci-dessus n'est pas autorisée à intervenir, pour la raison suivante :  
.....

A....., le ....., Signature

Ce document est à conserver dans l'établissement